



Revue de Presse

Congrès annuel

13 et 14 juin – Albi

SOMMAIRE

	France bleu Haute-Garonne, 12 juin 2019	page 4
	Dépêche AFP, 13 juin 2019	page 6
	Ouest France, 13 juin 2019	page 9
	La Dépêche, 13 juin 2019	page 11
	Le courrier des maires, 13 juin 2019	page 14
	AEF, 13 juin 2019	page 15
	Le Point, 13 juin 201	page 17
	La Gazette des communes, 14 juin 2019	page 20
	La Tribune Occitanie Toulouse, 14 juin 2019	page 23
	BFM TV, 14 juin 2019	page 27
LesEchos	Les Echos, 14 juin 2019	page 30
LesEchos	Les Echos, 14 juin 2019	page 32
	Paroles d'élus, 14 juin 2019	page 33
	Le Figaro, 15 juin 2019	page 34
	Le Monde, 16 et 17 juin 2019	page 35
	AEF, 17 juin 2019	page 36

le Blog des Institutionnels Le Blog des Institutionnels, 17 juin 2019 page 39



Bulletin Quotidien, 17 juin 2019

page 40



Paroles d'élus, 17 juin 2019

page 42



RCL, juin

page 43

Congrès des Villes de France à Albi : les villes moyenne l'avenir du pays ?

Mercredi 12 juin 2019 à 17:35 - Par Sandrine Morin, France Bleu Occitanie



Environ 200 maires attendues à Albi pour deux jours. C'est le congrès de l'association villes de France qui réunit toutes les communes de 10.000 à 100.000 habitants. Un congrès qui attire cette année une ribambelle de membres du gouvernement dont le premier ministre Edouard Philippe.



Le congrès des Villes de France à Albi, au théâtre des Cordeliers le 13 et le 14 juin. © Radio France - SM

L'avenir des villes moyennes est au cœur de l'actualité. La preuve cette année, les congrès des villes moyenne est très prisé par les membres de l'exécutif. **Deux ministres** (Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des collectivités territoriales; Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales) et **deux secrétaires d'état** (Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des comptes publics et Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse) font le déplacement. Et **le premier ministre lui-même va conclure les débats**. L'an passé, à titre de comparaison, Édouard Philippe avait fait une intervention vidéo lors du congrès à Cognac.

Il faut dire que ces dernières semaines, la fonction de maire a été remise au centre du jeu avec le grand débat. Les organisateurs du congrès notent d'ailleurs que "*le grand débat national a réaffirmé, une fois de plus, la place du Maire dans la cité : il est l'interlocuteur privilégié de nos concitoyens.*"

Villes d'équilibres

Jean-Marc Vayssouze-Faure, le maire de Cahors est vice-président de l'association. Il attend beaucoup de réponses du premier ministre sur la place qu'auront les villes moyennes demain. Lui les appelle "*villes d'équilibres*". _"Le gouvernement paraît privilégier les métropoles. Il y a eu pourtant une prise de conscience que tout ne pouvait pas être développé dans les métropoles, notamment dans le cadre du grand débat_. ***Maintenant nous avons besoin d'avoir du concret. Quelle est la place de la commune, du département. Quels moyens vont être mis à disposition des collectivités?*** Les dotations sont, certes, gelées mais nous avons besoin de mener des politiques d'investissement. Et puis il y a la taxe d'habitation. Ce sont 26 milliards qu'il faudra trouver. Quelle sera la part qui va être demandé aux collectivités. Est-ce qu'on va mettre en place une nouvelle fiscalité ? J'imagine que nous allons avoir des réponses sur une nouvelle organisation territoriale."

Autonomie financière et autonomie face aux métropoles

En tout cas **les débats vont porter sur cinq thématiques**. Cinq questions essentielles pour la vie (et parfois la survie) des villes moyennes.

1. Premier axe : **le lien avec les métropoles**. Chez nous Toulouse. Comment des villes comme Cahors ou Pamiers peuvent-elle de vivre en complémentarité avec une ville géante à leur côté. Le risque, selon les villes moyennes est clairement de se faire aspirer.
2. Autre question posée lors des tables rondes : **reste-t-il une réelle autonomie de gestion dans les villes de France ?** On sent bien qu'avec les transferts de compétences, la fin de la taxe d'habitation, les maires des villes moyennes ont de plus en plus l'impression d'être les pieds et poings liés, avec de moins en moins de liberté.
3. Un dossier aussi qui risque de beaucoup faire parler : **les centres villes**. Qui ont partout de plus en plus de mal à exister. 222 villes sont concernées par le plan national **Cœur de ville, 25 en Occitanie** (c'est le cas de Montauban, Figeac ou Revel) et les maires voudraient que tout aille plus vite.
4. Autre axe abordé : le **développement durable**. Une des forces des villes moyennes, c'est qu'elles peuvent être des vitrines comme Albi qui prône par exemple l'autosuffisance alimentaire.
5. Enfin les élus vont aborder la question de **l'enseignement supérieur**. Avec ce chiffre méconnu : 20% des étudiants le sont dans une ville moyenne.

Villes de France en congrès, avant le "nouvel acte de décentralisation" annoncé

Par AFP le 13.06.2019 à 08h04



Caroline Cayeux, présidente de Villes de France, reçue à l'Elysée en septembre 2018 📷
AFP/ARCHIVES - LUDOVIC MARIN

Les maires des villes de taille moyenne réunis en congrès à Albi (Tarn) attendent des clarifications d'Edouard Philippe, attendu vendredi en clôture des travaux, après l'annonce par le Premier ministre d'un "nouvel acte de décentralisation".

Très courtisés par l'exécutif, les maires sont revenus au centre du jeu politique avec le "grand débat" qui a montré l'aspiration des Français à plus de proximité.

"Les maires veulent d'abord un cadre clair d'exercice de leur mandat et plus de libertés locales pour mieux mener leurs projets", a insisté jeudi le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale devant le Sénat, en estimant que "sans les élus locaux, la démocratie deviendrait une coquille vide".

Présidée par Caroline Cayeux, maire ex-LR de Beauvais, l'association Villes de France, organisatrice du congrès, regroupe les élus des villes de 10.000 à 100.000 habitants, sur lesquels l'exécutif compte s'appuyer pour l'acte II du quinquennat.

"Nous n'avons jamais quitté le tour de table des négociations avec le gouvernement, mais nous sommes extrêmement vigilants sur un certain nombre de sujets qui nous inquiètent", a insisté jeudi Mme Cayeux.

Parmi les points de tension, les élus attendent des clarifications sur la compensation pour les communes de la suppression engagée par le gouvernement de la taxe d'habitation, leur principale ressource fiscale. Le "cadre financier" pour les collectivités sera précisé avant les prochaines municipales de mars 2020, a promis Edouard Philippe.

Villes de France presse également pour une accélération et un élargissement du plan "Action cœur de Ville" pour la revitalisation des centres urbains, qui concerne aujourd'hui 222 villes essentiellement de taille moyenne.

- "Cartes sur table" -

Le gouvernement a de son côté annoncé pour juillet un projet de loi destiné à "favoriser l'engagement des maires" confrontés à des difficultés croissantes dans l'exercice de leur mandat. Un texte qui doit notamment permettre leur meilleure représentation au sein des EPCI, les groupements de communes où ils se sentent dépossédés de leurs pouvoirs.



Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, le 22 mai à l'Elysée à Paris. (AFP/Archives - ludovic MARIN)

"Il faut mettre les cartes sur la table avant les municipales. Alors, un certain nombre de décisions qui vont être dans ce texte sont très importantes et demandées par les élus", a souligné jeudi la ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault.

"Il y a plusieurs thématiques, l'accompagnement de l'exercice des mandats pour les élus, des souplesses apportées dans la gestion de la loi NOTRe" de 2015 sur l'organisation du territoire, a-t-elle indiqué. Des dispositions devraient notamment porter sur la formation, la couverture sociale ou la reconversion des élus.

A plus long terme, Edouard Philippe a annoncé au Sénat un projet de loi "décentralisation et différenciation" pour la fin du premier semestre 2020, afin de valider de nouveaux transferts de compétences "dans les domaines du logement, des transports et de la transition écologique".

Le texte préparé par Mme Gourault sera "nourri" par des consultations locales menées à partir de septembre dans chaque région. La ministre recevra aussi "d'ici juillet" les associations d'élus, "en associant les parlementaires". Il s'agira de clarifier le fameux "millefeuille territorial" et d'ajuster la loi NOTRe.

Le "grand débat" a réaffirmé le rôle du maire comme interlocuteur privilégié entre l'Etat, l'exécutif et les citoyens. Outre le Premier ministre, quatre ministres et secrétaires d'Etat sont ainsi attendus à Albi : Jacqueline Gourault, Sébastien Lecornu (Collectivités territoriales), Olivier Dussopt (Comptes publics) et Gabriel Attal (Jeunesse).

Un regain d'intérêt pour les élus locaux à l'approche des municipales de 2020, après des mois de tension en début de quinquennat. "On a vu plus de ministres depuis la crise des +gilets jaunes+ que pendant les 18 mois qui ont précédé", résume un responsable de Villes de France.

Les villes moyennes mettent en valeur leur attractivité et attendent notamment des réponses concrètes du gouvernement sur la présence des services publics, au premier rang desquels les services de Santé.

Avec leur tissu industriel, leurs pôles universitaires, elles entendent contribuer à résoudre la crise territoriale qui s'exprime. Mais elles connaissent également de graves difficultés en terme d'accessibilité ou de mobilité, mis en lumière par la crise des "gilets jaunes".

Le congrès de Villes de France s'ouvre ce jeudi, Édouard Philippe attendu vendredi



Le congrès qui s'ouvre ce jeudi 13 juin réunit les villes de taille moyenne à Albi dans le Tarn. Les maires sont revenus au centre du jeu politique avec le Grand débat.

Le congrès de Villes de France, qui réunit les maires des villes de taille moyenne, s'ouvre ce jeudi 13 juin à Albi (Tarn), avec Édouard Philippe attendu vendredi en clôture des travaux pour une nouvelle offensive en direction des élus locaux à neuf mois des municipales.

Très courtisés par l'exécutif, les maires sont revenus au centre du jeu politique avec le Grand débat qui a montré l'aspiration des Français à plus de proximité.

« Ma conviction, c'est qu'il faut conforter les maires, qui sont plébiscités par nos concitoyens, pour répondre au sentiment de fracture territoriale », a affirmé le Premier ministre mercredi 12 juin lors de sa déclaration de politique générale.

« Favoriser l'engagement des maires »

Présidée par Caroline Cayeux, maire ex-LR de Beauvais, Villes de France regroupe les élus des villes de 10 000 à 100 000 habitants, sur lesquels l'exécutif compte s'appuyer pour l'acte II du quinquennat. Les maires attendent des clarifications sur la compensation pour les communes de la suppression engagée par le gouvernement de la taxe d'habitation, leur principale ressource fiscale. Les finances locales et la transformation de la fonction publique territoriale seront plus largement au cœur des débats.

Villes de France presse également pour une accélération du plan « Action cœur de Ville » pour la revitalisation des centres urbains, qui concerne aujourd'hui 222 villes essentiellement de taille moyenne. Le gouvernement doit pour sa part présenter en juillet un projet de loi pour « **favoriser l'engagement des maires** » confrontés à des difficultés croissantes dans l'exercice de leur mandat.

Le texte doit notamment permettre leur meilleure représentation au sein des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des groupements de communes où ils se sentent dépossédés de leurs pouvoirs.

Un espace pour les maires au sein de l'intercommunalité

Parmi les mesures évoquées par la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, la création de « **conférences des maires** » devrait instaurer un espace où les maires puissent siéger au sein de l'intercommunalité.

D'autres mesures devraient porter sur l'« **accompagnement social** » des élus, en termes de crédit d'heures, de formation, d'autorisation d'absence, de couverture sociale ou de reconversion. Favorable à « **un nouvel acte de décentralisation** », Édouard Philippe doit détailler ce jeudi 13 juin devant le Sénat le « **chapitre territorial** » de la suite du quinquennat.

Des concertations avec les élus et leurs associations pour clarifier le fameux « **millefeuille territorial** » et ajuster la loi NOTRe de 2015 sur l'organisation du territoire sont également annoncées.

Le Grand débat national a réaffirmé le rôle du maire comme « **interlocuteur privilégié de nos concitoyens** », souligne Villes de France qui entend affirmer le rôle des villes moyennes. Les élus mettent en valeur leur attractivité et attendent des réponses du gouvernement sur la présence des services publics, au premier rang desquels des établissements de Santé.

Avec leur tissu industriel, leurs pôles universitaires, les villes de taille moyenne peuvent, selon l'association, contribuer à résoudre la crise territoriale qui s'exprime. Outre le Premier ministre, quatre ministres et secrétaires d'État sont attendus à Albi : Jacqueline Gourault, Sébastien Lecornu (Collectivités territoriales), Olivier Dussopt (Comptes publics) et Gabriel Attal (Jeunesse).

Au lendemain des européennes et de la débâcle des Républicains (LR), le gouvernement a lancé une offensive auprès des maires de droite et du centre pour les inciter à œuvrer avec La République en Marche. Il retrouvera les élus à l'automne, lors des congrès annuels des grandes associations de présidents de régions, de départements et de maires, avec lesquelles l'exécutif a souvent entretenu des relations tendues.

Congrès des villes de France : Edouard Philippe très attendu à Albi par les maires des villes moyennes

Edouard Philippe est très attendu vendredi à Albi.

PHOTO AFP



Publié le 13/06/2019 à 16:50 , mis à jour à 19:13

l'essentiel ▾

Albi, capitale des villes moyennes jusqu'à ce vendredi à l'occasion du congrès national des Villes de France dont les travaux vont être clôturés par le Premier ministre, Édouard Philippe. Les élus attendent des annonces de la part du Premier ministre.

Mieux vivre au quotidien dans les villes de France. Quelque 200 maires venus de l'ensemble du territoire planchent, depuis ce matin au grand théâtre d'Albi, à l'invitation de l'association les Villes de France. Un sujet très sensible à un an des élections municipales et après le mouvement des Gilets jaunes.

Le gouvernement ne s'y trompe pas qui dépêche cinq ministres (Sébastien Lecornu, Olivier Dussopt, Jacqueline Gourault, Gabriel Attal) dont le chef du gouvernement Édouard Philippe attendu ce vendredi pour clôturer le congrès. Une venue très attendue par Caroline Cayeux, présidente de Villes de France, maire de Beauvais et Jean-François Debat, président délégué de Villes de France et maire de Bourg-en-Bresse.

30 % de la population française

« Leur venue montre la considération que le gouvernement a pour notre association, représentative des villes de 10 000 à 100 000 habitants, entre 25 et 30 % de la population française » note Caroline Cayeux.

Les maires de villes moyennes où a prospéré la mobilisation des Gilets jaunes sont revenus au centre du jeu.

« Nous allons pouvoir poser un certain nombre de questions aux ministres qui vont nous accompagner ; que ce soit sur la taxe d'habitation, que ce soit sur le programme Action Cœur de ville que nous avons coconstruit, que ce soit sur les finances locales sur lesquelles nous attendons des éclaircissements. »

Les maires des villes moyennes attendent des annonces de la part d'Édouard Philippe.

« Je pense que le Premier ministre va clôturer nos travaux en faisant des annonces, par exemple, sur la révision de la loi NOTRe en donnant un peu plus de souplesse, reconnaître la place de nos villes dans l'aménagement du territoire et puis parler de finances locales ce qui est pour nous un sujet crucial avec le remplacement de la taxe d'habitation » détaille Caroline Cayeux.

« A l'euro près »

Villes de France attend « des compensations à l'euro près avec une dynamique dans la durée. C'est cela le fond du problème » martèle Caroline Cayeux. « La part départementale du foncier bâti ne compense pas. Il n'y a pas le compte » souligne Jean-François Debat.

L'association Villes de France porte une proposition: « Nous souhaitons bénéficier d'une partie de la TVA nationale qui est un impôt dynamique pour la compensation. »

« Aides financières concrètes »

Au-delà, sur les dispositifs comme Action Cœur de ville ou Territoires d'industrie, les élus des villes moyennes attendent du concret et des engagements financiers clairs de la part de l'État. « Nous souhaitons que les projets puissent être aidés de manière concrète dans la dernière année avant les élections municipales. Nous attendons des aides financières concrètes pour lancer ces projets. »

« Les études sont intéressantes mais les dossiers présentés par nos villes n'ont pas donné d'engagement tangible de la part de l'état » insiste Jean-François Debat.

Le mieux vivre au quotidien, certes, mais pas sans engagements du gouvernement.

Un programme chargé

Les élus travaillent jusqu'à aujourd'hui sur les liens entre villes moyennes et métropoles, les finances locales, la formation et l'enseignement supérieur, l'innovation, la revitalisation des centres-villes.

Visite de la cité épiscopale, du musée Toulouse-Lautrec avant un dîner de gala à Pratgrausals... Les maires des Villes de France réunis en congrès à Albi jusqu'à aujourd'hui ont les honneurs d'Albi. « C'est un immense honneur d'ouvrir vos travaux dans un contexte où les villes de France se voient reconnaître leur rôle dans le maillage dynamique du territoire » s'est réjouie Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi en souhaitant la bienvenue à ses collègues élus dans une ville « à visage humain, modérée, solidaire, durable, connectée innovante, attractive, inspirée et inspirante qui s'enrichit de nos expériences les plus réussies. »

Infrastructures critiques. L'école des mines Albi-Carmaux a signé, ce jeudi, avec Véolia activité une convention de collaboration scientifique à l'occasion du Congrès Villes de France. « Cette collaboration a pour ambition la création d'un laboratoire commun de recherche sur le thème du « Pilotage Intelligent d'Infrastructures Critiques » explique-t-on du côté de l'école des mines.

CONGRÈS 2019 DE VILLES DE FRANCE 13/06/2019

Les villes moyennes attendent des métropoles des coopérations plus abouties

par Aurélien Hélias



© A. Hélias

Réunies à Albi le 13 juin pour l'édition 2019 de leur Congrès, les Villes de France s'interrogent encore sur l'apport de la métropole voisine. Les coopérations locales se révèlent variées mais leur valeur ajoutée n'est pas toujours au rendez-vous. Les maires réclament davantage d'efforts aux grandes villes et des politiques d'aménagement régional plus volontaristes.

Les métropoles assèchent-elles les villes moyennes de leur région ou leur font-elles bénéficier d'un ruissellement de la richesse produite ? Ni l'un ni l'autre, ont répondu en chœur les maires de Villes de France réunis à Albi le 13 juin pour leur congrès annuel, rejetant une opposition binaire. « Il faut résister à la théorie du ruissellement, du trop-plein de la dynamique métropolitaine qui s'écoulerait par pente douce... Il n'y a pas de main invisible venant réguler, il faut avant tout une volonté politique », estime ainsi Pierre-Emmanuel Reymund, responsable prospective, partenariats et innovation territoriale à Toulouse Métropole, résumant la pensée d'une grande partie des maires présents.

En ouverture de leur congrès annuel, les villes moyennes se présentent comme les "locomotives de la République"

À l'occasion de l'ouverture, jeudi 13 juin 2019, du congrès annuel de Villes de France, les représentants des villes moyennes ont mis en avant leur vision de l'aménagement du territoire, plus équilibré, et leur rôle de "locomotives de la République", selon l'expression utilisée par la présidente de l'association, Caroline Cayeux, maire LR de Beauvais. Plus question d'être les victimes de la métropolisation. Les villes moyennes se pensent désormais comme les partenaires nécessaires des grandes villes.

Villes de France aime à rappeler que ses adhérents représentent des territoires abritant près de la moitié de la population française (près de 30 millions d'habitants). Une position pas anodine, quelques mois après la crise des gilets jaunes, qui fait dire à Caroline Cayeux, maire LR de Beauvais et présidente de l'association représentant les villes moyennes, que celles-ci incarnent les "locomotives de la République", lors de son discours d'ouverture de son congrès annuel à Albi, jeudi 13 juin 2019.

Touchées de plein fouet par les problèmes d'accessibilité et de mobilité, d'éloignement des services publics, de patrimoine immobilier vieillissant, de vitalité commerciale variable... celles-ci n'entendent plus se laisser faire et être victime de la métropolisation. Elles prônent désormais, à l'instar de France urbaine, de l'ADCF et de l'APVF, une alliance des territoires permettant d'envisager un aménagement du territoire et un "développement envisagé de manière globale", explique Caroline Cayeux qui soutient la proposition de l'ADCF d'instaurer des contrats de territoire qui engageraient l'ensemble des collectivités et l'État sur différentes thématiques et à l'échelle d'un bassin de vie ([lire sur AEF info](#))

DES COOPÉRATIONS AUX FORMES MULTIPLES

"La palette de possibilités et de modalités d'échanges entre les territoires est très large", affirme Sophie Duval-Huwart, directrice du développement des capacités des territoires au CGET, lors de la première table ronde du congrès intitulée "Lien métropoles-villes moyennes : assèchement ou ruissellement ?". Elle renvoie à l'[étude](#) intitulée "Les Coopérations interterritoriales" publiée en mars dernier par son établissement. Celle-ci a recensé 173 coopérations entre 21 métropoles et 18 territoires environnants, portant principalement sur trois thématiques : la mobilité et les transports, le tourisme et le développement économique.

Mais elle relève également de vrais freins à la mise en place de ces coopérations aux formes variées, de plusieurs ordres : psychologique (les villes moyennes ressentant une forme d'arrogance de la part de la métropole), financière (car "la coopération coûte", souligne Sophie Duval-Huwart), politique (un certain nombre d'intercommunalités se détournent de leur commune-centre ou font contre elle) et enfin juridique liée à la faible sécurisation de ces conventions.

Pour qu'une coopération fonctionne, "il faut qu'elle soit portée politiquement", complète Philippe Buisson, maire PS de Libourne (Gironde). Située à une trentaine de kilomètres de Bordeaux, sa commune n'a longtemps eu aucun échange avec Bordeaux. Mais "il y a trois ou quatre ans, Alain Juppé [alors maire de Bordeaux] a compris qu'il ne pouvait pas construire une métropole qui asséchait les territoires alentour", relate Philippe Buisson.

Différentes formes de coopération se sont alors progressivement mises en place dans la grande région bordelaise, de la création de zones d'activités financées à parité par deux collectivités à la cession simultanée de fonciers à Bordeaux et Angoulême (1) ([lire sur AEF info](#)) en passant par la mobilisation d'Alain Juppé pour le maintien d'une liaison partielle en LGV Bordeaux-Libourne-Paris ou par la représentation des villes moyennes de la région sur les stands de la métropole au Simi ou au Mipim. "C'est une alliance de combat qui demande des preuves d'amour", commente Philippe Buisson. Ainsi qu'un dialogue permanent, ajoute-t-il.

MANQUE DE SÉCURISATION SUR LE PLAN JURIDIQUE

Même si la coopération paraît plus difficile dans la métropole rennaise, "il existe une convergence d'intérêt entre la population métropolitaine et celle des villes moyennes", estime Pierre Méhaignerie, maire UDI de Vitré (Ille-et-Vilaine). Les villes moyennes permettent de limiter l'encombrement et de proposer des logements moins chers aux populations métropolitaines. Les grandes villes offrent quant à elles une croissance économique. Les échanges sont nombreux dans un sens comme dans l'autre, relève un participant de la table ronde. "La crise des gilets jaunes doit nous interroger politiquement, notamment sur la distance au lieu de travail", poursuit l'ancien ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire, qui défend une meilleure répartition des activités et des institutions sur les territoires.

Mais les outils de cette coopération restent à inventer, estiment les participants de la table ronde. Alors que la métropole toulousaine fait plutôt figure de bon élève en la matière avec un contrat de réciprocité et plusieurs accords signés avec des territoires alentour, Pierre-Emmanuel Reymund, responsable prospective, partenariats et innovation territoriale à Toulouse métropole, estime que la logique de projets doit primer, les conventions entre territoires ne pouvant se limiter à un engagement financier. Mais pour sécuriser ces engagements, y compris juridiquement, une reconnaissance par l'État (dans les contrats Etat-région) et par l'Union européenne (avec à la clé des subventions européennes pour les projets) est nécessaire.

"Nous sommes tous hors des clous sur ces sujets", relève-t-il, citant l'exemple du détachement d'un technicien d'une métropole quelques jours par mois auprès d'une plus petite collectivité, en théorie illégal mais très souvent pratiqué. "C'est une chose toute simple qui peut faciliter l'alliance des territoires", conclut-il.

Villes de France en congrès, avant le "nouvel acte de décentralisation" annoncé

AFP

Modifié le 13/06/2019 à 17:24 - Publié le 13/06/2019 à 08:05 | AFP

Les maires des villes de taille moyenne réunis en congrès à Albi (Tarn) attendent des clarifications d'Edouard Philippe, attendu vendredi en clôture des travaux, après l'annonce par le Premier ministre d'un "nouvel acte de décentralisation".

Très courtisés par l'exécutif, les maires sont revenus au centre du jeu politique avec le "grand débat" qui a montré l'aspiration des Français à plus de proximité.

"Les maires veulent d'abord un cadre clair d'exercice de leur mandat et plus de libertés locales pour mieux mener leurs projets", a insisté jeudi le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale devant le Sénat, en estimant que "sans les élus locaux, la démocratie deviendrait une coquille vide".

Présidée par Caroline Cayeux, maire ex-LR de Beauvais, l'association Villes de France, organisatrice du congrès, regroupe les élus des villes de 10.000 à 100.000 habitants, sur lesquels l'exécutif compte s'appuyer pour l'acte II du quinquennat.

"Nous n'avons jamais quitté le tour de table des négociations avec le gouvernement, mais nous sommes extrêmement vigilants sur un certain nombre de sujets qui nous inquiètent", a insisté jeudi Mme Cayeux.

Parmi les points de tension, les élus attendent des clarifications sur la compensation pour les communes de la suppression engagée par le gouvernement de la taxe d'habitation, leur principale ressource fiscale. Le "cadre financier" pour les collectivités sera précisé avant les prochaines municipales de mars 2020, a promis Edouard Philippe.

Villes de France presse également pour une accélération et un élargissement du plan "Action coeur de Ville" pour la revitalisation des centres urbains, qui concerne aujourd'hui 222 villes essentiellement de taille moyenne.

"Cartes sur table"

Le gouvernement a de son côté annoncé pour juillet un projet de loi destiné à "favoriser l'engagement des maires" confrontés à des difficultés croissantes dans l'exercice de leur mandat. Un texte qui doit notamment permettre leur meilleure représentation au sein des EPCI, les groupements de communes où ils se sentent dépossédés de leurs pouvoirs.

"Il faut mettre les cartes sur la table avant les municipales. Alors, un certain nombre de décisions qui vont être dans ce texte sont très importantes et demandées par les élus", a souligné jeudi la ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault.

"Il y a plusieurs thématiques, l'accompagnement de l'exercice des mandats pour les élus, des souplesses apportées dans la gestion de la loi NOTRe" de 2015 sur l'organisation du territoire, a-t-elle indiqué. Des dispositions devraient notamment porter sur la formation, la couverture sociale ou la reconversion des élus.

A plus long terme, Edouard Philippe a annoncé au Sénat un projet de loi "décentralisation et différenciation" pour la fin du premier semestre 2020, afin de valider de nouveaux transferts de compétences "dans les domaines du logement, des transports et de la transition écologique".

Le texte préparé par Mme Gourault sera "nourri" par des consultations locales menées à partir de septembre dans chaque région. La ministre recevra aussi "d'ici juillet" les associations d'élus, "en associant les parlementaires". Il s'agira de clarifier le fameux "millefeuille territorial" et d'ajuster la loi NOTRe.

Le "grand débat" a réaffirmé le rôle du maire comme interlocuteur privilégié entre l'Etat, l'exécutif et les citoyens. Outre le Premier ministre, quatre ministres et secrétaires d'Etat sont ainsi attendus à Albi : Jacqueline Gourault, Sébastien Lecornu (Collectivités territoriales), Olivier Dussopt (Comptes publics) et Gabriel Attal (Jeunesse).

Un regain d'intérêt pour les élus locaux à l'approche des municipales de 2020, après des mois de tension en début de quinquennat. "On a vu plus de ministres depuis la crise des +gilets jaunes+ que pendant les 18 mois qui ont précédé", résume un responsable de Villes de France.

Les villes moyennes mettent en valeur leur attractivité et attendent notamment des réponses concrètes du gouvernement sur la présence des services publics, au premier rang desquels les services de Santé.

Avec leur tissu industriel, leurs pôles universitaires, elles entendent contribuer à résoudre la crise territoriale qui s'exprime. Mais elles connaissent également de graves difficultés en terme d'accessibilité ou de mobilité, mis en lumière par la crise des "gilets jaunes".

13/06/2019 17:22:37 - Albi (AFP) - © 2019 AFP

La lune de miel entre Edouard Philippe et Villes de France

Publié le 14/06/2019 • Par Jean-Baptiste Forray • dans : France



Compte Twitter @SebLecomu

Lors du congrès de Villes de France, le 14 juin à Albi, le Premier ministre s'est offert un succès de tribune en promouvant son projet de loi destiné à remettre les communes au centre des intercommunalités et à renforcer le statut des premiers magistrats.

Standing ovation. C'est devant des maires de Villes de France debout et enthousiastes que le Premier ministre a fait son entrée le 14 juin 2019 à Albi (Tarn). Un climat qui a tranché [avec l'accueil mi-figue, mi-raisin](#) que lui avait réservé le dernier congrès de l'Association des maires de France, fin novembre à Paris.

A Albi, Edouard Philippe a salué « l'art du dialogue », « l'esprit constructif » et « la proximité » de la très Macron-compatible présidente de Villes de France et première magistrate de Beauvais, Caroline Cayeux (LR). Au lendemain de la vague de ralliement de maires de droite à La République en Marche, telle la première édile de la ville-préfecture du Tarn, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, le Premier ministre a voulu transformer l'essai.

Projet de loi « Proximité et engagement »

Dans sa corbeille, un projet de loi « Proximité et engagement » qui sera déposé en conseil des ministres fin juillet. Un texte qui passera dans les intercommunalités par l'institutionnalisation de cénacles jusqu'ici informels, comme les conseils des maires et les conférences territoriales donnant la prime à la proximité. Egalement au menu : des commissions ouvertes aux adjoints aux maires qui ne sont pas membres des conseils communautaires. Le gouvernement veut aussi généraliser en début de mandat les discussions au sein des conseils municipaux sur les pactes intercommunaux de gouvernance. Villes de France, de son côté, réclame

une meilleure prise en compte de la démographie dans l'octroi des sièges dans les instances communautaires.

Mais pas question pour Edouard Philippe de se lancer dans un nouveau big-bang territorial. Le Premier ministre entend revoir les limites des nouvelles intercommunalités « avec une infinie précaution pour ne pas casser une dynamique qui va dans le bon sens ».

Baisse des dépenses de fonctionnement

De même, il a fermé la porte à toute remise en cause des « contrats de Cahors » fondés sur un plafond de hausse de 1,2 % des dépenses de fonctionnement des grandes collectivités. « Les comptes sont bons grâce aux élus », a-t-il souligné. Et Edouard Philippe de citer les deux chiffres. Les dépenses de fonctionnement des 230 collectivités qui ont signé un contrat avec l'Etat ont baissé de 0,2 %. Sur l'ensemble des collectivités, la hausse a été limitée : de l'ordre de 0,3 %.

Au chapitre de la taxe d'habitation, Edouard Philippe s'est montré peu disert. Il a confirmé que des concertations seraient engagées la semaine prochaine par le ministre de l'Action et des Comptes Publics Gérald Darmanin et la ministre de la Cohésion des Territoires Jacqueline Gourault. Mais il s'est bien gardé de répondre à la demande de Villes de France de bénéficier d'une fraction de TVA en sus de la part départementales de la taxe sur le foncier bâti qui devrait être octroyée aux communes.

La question indemnitaire

Edouard Philippe a préféré mener son discours sur un terrain plus consensuel : la revalorisation du [statut des élus](#) locaux, l'autre « gros morceau » du projet de loi « Proximité et engagement ». « Un maire doit bénéficier de droit de la protection fonctionnelle (NDLR : paiement de ses frais de justice) sans avoir besoin de solliciter une délibération de son conseil municipal sauf si, évidemment sa mise en cause est détachable de sa fonction », a précisé le Premier ministre. Pour ce faire, l'Etat financera l'assurance que prennent les petites communes dans ce cadre. La législation sur les frais de mandat sera aussi sécurisée.

Le Gouvernement veut également favoriser l'investissement dans la vie locale « des jeunes parents et des aidants familiaux ». Enfin, les questions indemnitaires figureront bien au menu. Edouard Philippe s'est cependant gardé d'évoquer toute augmentation. Il sait combien le sujet est inflammable. Le gouvernement avait

essuyé [une salve de protestations](#) quand il avait donné fin 2017 son feu vert à une augmentation de 40 % du plafond des traitements des grands élus.

À Albi, Édouard Philippe chouchoute les maires

Par **Pierrick Merlet** | 14/06/2019, 13:57 | 657 mots



Le Premier ministre n'a pas manqué d'humour à Albi pour séduire son public. (Crédits : Rémi Benoit)

À l'occasion du congrès annuel de Villes de France qui s'est déroulé à Albi, vendredi 14 juin, le Premier ministre a fait part de son projet de loi pour faciliter l'exercice de la fonction de maire. Une déclaration d'amour à neuf mois des élections municipales, scrutin pour lequel La République en Marche partira de zéro. Le chef de la majorité a également pris des engagements quant au remplacement du produit de la taxe d'habitation dans les budgets communaux.

"Si je suis venu à Albi ce matin ce n'est pas pour formuler un troisième discours de politique générale, ni vous ni moi n'en avons envie", a lancé avec humour le Premier ministre, Édouard Philippe, en ouverture de son discours au congrès annuel de l'association de Villes de France (qui réunit les communes de 10 000 à 100 000 habitants). Cependant, le chef de la majorité est venu vendredi 14 juin à Albi pour faire ni plus ni moins une déclaration d'amour à cette tranche d'élus locaux que La République en Marche rêve de séduire en vue des élections municipales de mars 2020.

"Je souhaite approfondir cette relation de confiance entre les services de l'État et les communes. Une confiance qui produit des résultats comme le [plan Action coeur de ville](#) (...) Mais, pour regagner la confiance des millions de Français, il faut réformer l'action publique en commençant par le bloc local", a expliqué Édouard Philippe devant des centaines d'élus locaux réunis dans le Grand Théâtre d'Albi.

Il a donc annoncé le dépôt d'un projet de loi avant l'été, porté par son ministre Sébastien Lecornu (en charge des Collectivités territoriales), pour "replacer le maire au coeur de l'action publique locale en lui redonnant une marge de manoeuvre sans remettre en cause les intercommunalités, nécessaires pour mettre en oeuvre des grands projets collectifs".



*Édouard Philippe a tout tenté pour rassurer son auditorium.
(Crédits : Rémi Benoit)*

Favoriser l'engagement des citoyens dans la vie politique locale

Néanmoins, le gouvernement qui se lance dans l'Acte II du quinquennat après la crise des Gilets Jaunes veut réformer le fonctionnement de ces intercommunalités (ou EPCI). Pour ce faire, ce projet de loi proposera aux maires "une boîte à outil" pour rééquilibrer la gouvernance de ces organes, tout en offrant aux maires des petites communes rurales du poids dans ces instances décisionnaires. Le Premier ministre entend également redéfinir la répartition des compétences entre les intercommunalités et les communes.

"C'est nécessaire pour permettre aux maires de se réapproprier les décisions prises au niveau communal par une intercommunalité (...) Certaines communes disent qu'elles peuvent réaliser seules des chantiers importants comme la gestion de l'assainissement... Nous pouvons imaginer que l'EPCI délègue ces compétences si la commune s'engage à réaliser des investissements dans le réseau", a lâché le chef du gouvernement.

Ce n'est pas tout. En plus de rééquilibrer les forces entre les communes et les intercommunalités, Édouard Philippe a annoncé que son projet de loi contiendrait des mesures pour favoriser la formation des maires primo-élus, le remboursement des frais de mandat, une assurance professionnelle et faciliter la relation avec leur employeur pour ceux ayant un emploi. Des avantages qui ont pour ambition "d'encourager ceux qui veulent s'engager dans la vie locale".



Avant d'être chef du gouvernement, Édouard Philippe a été maire du Havre. (Crédits : Rémi Benoit)

La taxe d'habitation sera totalement compensée

Par ailleurs, Édouard Philippe a tenu à rassurer les élus locaux quant à l'avenir budgétaire de leur commune. Celui-ci est pour le moins incertain suite à la décision du gouvernement de supprimer progressivement la taxe d'habitation afin que plus aucun Français ne paye cet impôt en 2023. Pour certaines municipalités, cela représentait jusqu'à la moitié de leurs revenus annuels.

"Les discussions à ce sujet avec les associations des élus locaux reprendront dès la semaine prochaine. Mais le remplacement de la taxe d'habitation tiendra sur trois grands principes. Tout d'abord, les collectivités ne perdront aucune ressource, deuxièmement la suppression de cet impôt devra être visible pour le contribuable et enfin, la fiscalité locale devra être plus lisible pour tous", a-t-il assuré.

Le gouvernement souhaite inscrire sa méthode de remplacement de la taxe d'habitation dans la loi des finances de 2020. ■



Édouard Philippe - Ludovic Marin - AFP

Le Premier ministre a rappelé les mesures souhaitées par le gouvernement pour "sécuriser l'exercice du mandat de maire", sans toutefois donner de réponse sur l'un des sujets de préoccupation principaux des élus locaux, à savoir la compensation de la taxe d'habitation.

En conclusion du congrès de Villes de France, qui se tenait à Albi, dans le Tarn, Édouard Philippe a appelé **les maires** à "dépasser des étiquettes politiques bien vieilles". Le Premier ministre a estimé que "la réussite de notre pays réside dans cette capacité de dépassement et de rassemblement" des élus.

Cette semaine "marque aussi un vrai changement de méthode pour écouter mieux, associer plus et construire ensemble et pourquoi pas aussi pour dépasser quelques étiquettes politiques bien vieilles", a-t-il affirmé devant les 200 élus réunis à Albi, et **après sa déclaration de politique générale mercredi et jeudi devant le Parlement.**

Devant les maires des villes de taille moyenne (10.000 à 100.000 habitants), Édouard Philippe a rappelé les mesures annoncées par le gouvernement pour "accompagner et sécuriser l'exercice du mandat de maire", qui feront l'objet d'un projet de loi présenté avant la fin juillet.

"On a besoin de candidats, de citoyens qui s'engagent", a-t-il insisté, face au risque de découragement des élus.

"Replacer les maires au coeur de l'action"

Après une première partie du quinquennat marquée par de fortes tensions entre l'exécutif et **les élus locaux**, Édouard Philippe a affirmé que le gouvernement entendait désormais "replacer les maires au coeur de l'action politique locale, leur redonner des marges de manoeuvre", a-t-il fait valoir.

À neuf mois des **municipales de mars 2020**, Édouard Philippe s'est dit disposé à "réformer le fonctionnement des EPCI", les groupements de communes dans lesquels des maires s'estiment dépossédés de leur pouvoir de décision, l'une de leurs principales revendications lors du "grand débat" pour sortir de la crise sociale.

Les mesures annoncées

Parmi les mesures envisagées, il a mentionné l'instauration de "conseils de maires" pour faciliter leur travail au sein des EPCI, la possibilité que l'État prenne en charge les assurances des petites communes rurales. Ou encore la clarification du "régime de frais des mandats", le défraiement des élus.

Des mesures destinées, selon le Premier ministre, à "dégager la vue des maires avant les municipales", qui feront dès la semaine prochaine l'objet de concertations avec les associations d'élus.

Il n'a en revanche pas apporté de précisions sur la compensation pour les communes de **la suppression de la taxe d'habitation**, leur principale recette fiscale, alors que les maires réclament "une compensation à l'euro près et sur la durée". La taxe d'habitation doit être supprimée pour 80% des foyers dès 2020 et dans les trois années qui suivent pour les 20% restants.

Après ce premier rendez-vous avec les maires depuis la crise des "gilets jaunes" et le grand débat, le gouvernement retrouvera les élus locaux à l'automne lors des congrès des régions, départements et des maires.

Villes moyennes : Philippe annonce un moratoire sur les grandes surfaces

Le Premier ministre a promis aux maires des villes moyennes la publication imminente du décret leur permettant de geler les projets de centres commerciaux aux portes des centres-villes en cours de rénovation. 222 communes participent au programme Coeur de Ville qui enregistre déjà 367 millions d'euros d'engagement.

Par **Matthieu QUIRET**

Publié le 14/06 à 14h49 | Mis à jour le 16/06 à 15h22

Venu clôturer vendredi le Congrès des maires de villes moyennes à Albi, Edouard Philippe a salué le succès du programme **Action Coeur de ville** de revitalisation des centres-villes. Signée par 222 communes en France, cette démarche engage l'Etat, les collectivités et plusieurs opérateurs comme Action Logement à investir jusqu'à 5 milliards d'euros dans la valorisation des quartiers centraux en voie de désertification. Plus de 367 millions d'euros ont été engagés par l'Etat et ses partenaires, a fait valoir le Premier ministre.

Un gros effort va notamment être fait sur les commerces de pied d'immeubles qui souffrent d'un taux de vacance parfois très important dans les petites et moyennes villes. Mais le Premier ministre a prévenu : pas question de subventionner la réinstallation de magasins dans les centres tout en laissant prospérer de nouvelles grandes surfaces commerciales à la périphérie. Ces zones de chalandises sont souvent accusées d'avoir cannibalisé les commerces des centres-villes.

Locomotive

La loi Elan déjà votée prévoyait la possibilité pour les maires de stopper de nouveaux projets, mais ils attendaient depuis des mois le décret d'application, encore au Conseil d'Etat. Edouard Philippe a promis sa publication prochaine.

Techniquement, ce décret permettra aux élus engagés dans une action Coeur de ville, plus précisément dans une Opération de revitalisation de territoire (ORT), de saisir le préfet qui pourra stopper pendant trois ou quatre ans le passage du projet devant la commission départementale d'autorisation commerciale, étape indispensable pour un promoteur.

Plus puissant encore, le dispositif permet à une commune de bloquer un investissement dans les intercommunalités environnantes, avec toujours l'idée de ne pas créer de concurrence trop proche.

Les villes moyennes, porte d'entrée de la conquête territoriale d'En marche

Une dizaine de communes ont déjà signé une ORT et une majorité des 222 villes du programme devraient l'avoir fait d'ici à la fin de l'année, promet Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme Action Coeur de ville. Dans quelques cas que surveille l'Etat, des communes engagées dans le programme continuent malgré tout de voir des hypermarchés sortir de terre. « *C'étaient souvent des projets déjà lancés* », assure le préfet.

En revanche, l'installation de grandes surfaces dans les centres-villes sera encouragée, les signataires d'ORT profiteront d'un assouplissement des règles d'installation. « *Il sera intéressant de faire venir des locomotives dans les coeurs de ville pour doper leur attractivité, on va gagner des années de procédure comme cela* », indique Rollon Mouchel-Blaisot.

Matthieu Quiret (Envoyé spécial à Albi)

Les villes moyennes, porte d'entrée de la conquête territoriale d'En marche

Le gouvernement est présent en force au Congrès des villes moyennes qui se tient en cette fin de semaine à Albi pour démontrer son intention de mieux traiter les maires.

Matthieu Quiret
@MQuret

Quatre ministres qui passent la nuit de jeudi à Albi et un Premier ministre attendu vendredi. Le gouvernement est en pleine offensive de charme auprès des maires des villes moyennes (de 20.000 à 100.000 habitants), dont l'association Villes de France tient son congrès dans le chef-lieu du Tarn en cette fin de semaine. « On n'avait eu qu'un ministre et un ministre délégué l'an dernier », sourit Jean-François Débat, le maire PS de Bourg-en-

Bresse. Habitée aux quolibets des assemblées d'élus locaux depuis deux ans, la macronie arrive à Albi en terre bienveillante, sinon conquise. C'est d'autant plus visible depuis quelques jours et la signature par des dizaines de maires d'une lettre de ralliement à Macron. Les élus de villes moyennes y figurent en nombre, une quinzaine selon Villes de France. C'est le cas de l'hôte du congrès, la maire Divers droite d'Albi, Stéphanie Guiraud-Chaumeil. Mais aussi celui de La Roche-sur-Yon, Luc Bouard, qui vient de claquer la porte des Républicains, et de son collègue UDI d'Arras, Frédéric Leturque. A une exception près, le radical Jérôme Baloge à Niort, ils sont tous de droite ou du centre.

Un temps pressentie pour signer la tribune, la maire de Beauvais et ancienne proche de François Fillon, Caroline Cayeux, s'est finalement

abstenue, « pour préserver la neutralité de Villes de France, que je préside », souligne-t-elle. Mais sur le fond, j'aurais pu la signer. » Si les maires favorables au chef de l'Etat n'ont pas encore pris le pouvoir au sein de Villes de France (300 adhérents), l'association est la première représentante des élus locaux à prendre une telle teinte macroniste.

Versements en attente

« Je pense que nos élus veulent souligner le très bon travail qu'on a réalisé avec le gouvernement, en particulier sur le programme Action cœur de ville de revitalisation de nos centres », explique Caroline Cayeux. Ils soulignent aussi le changement de ton de l'exécutif vis-à-vis des collectivités depuis le grand débat. Sa venue massive à Albi en est la preuve. « C'est le premier congrès d'élus locaux depuis les "gilets jaunes", c'est

un moment symbolique », admet Jean-François Débat.

Reste à savoir si la macronie conserve encore un vivier d'élus fourni à recruter. « C'est encore un peu tôt pour le savoir », reconnaît le secrétaire général du mouvement LREM pour le Tarn, Jean-Paul Pradalié, qui prévient que l'ancrage local d'un jeune mouvement comme LREM prendra du temps. D'autant que quelques nuages sont en train de ternir les relations. Caroline Cayeux entend bien reprocher au Premier ministre vendredi la difficulté de l'Etat de verser les subventions Cœur de ville promises. Et l'absence de tout financement du programme Territoires d'industrie. Sans parler de la réforme de la taxe d'habitation qui sera lancée la semaine prochaine. « C'est la première source d'inquiétude pour nous tous », prévient Jean-François Débat. ■



Paroles d'élus, 14 juin 2019

[Brève] Le Congrès de Villes de France ouvre ses portes à Albi

VENDREDI 14 JUIN 2019 - 9:39 | VALENTIN GOETHALS

[#aménagement du territoire](#) [#Congrès](#) [#Villes de France](#)

L'association Villes de France réunit depuis ce matin ses membres à Albi dans le Tarn pour son congrès annuel. Avec pour thème « Mieux vivre au quotidien dans les villes de France », ce rassemblement portera jusqu'à demain soir sur les défis à relever pour ces territoires. Car si à certains égards les villes de moins de 100 000 habitants souffrent, elles disposent malgré tout, de leviers d'attractivité indiscutables...

... Le baromètre des territoires édité en février dernier par Villes de France et la Banque des territoires en est un bon exemple. Celui-ci a en effet montré l'attachement des français pour les villes dites moyennes. Cette étude a mis en exergue également des inquiétudes ; qu'il s'agisse **de l'accès aux services publics**, à la santé, à l'enseignement supérieur ou encore au transport.

Pour répondre à toutes ces problématiques, l'association Villes de France continue son action et son engagement. Comme l'a rappelé Caroline Cayeux en ouverture du congrès en effet, son rôle est de « porter la voix de chacun de ses membres ». A l'instar de la participation active de l'association dans la mise en place du plan national Action Cœur de Ville, Villes de France « propose, relaie et défend auprès du gouvernement et des parlementaires les idées et l'innovation des villes membres ».



Avant les municipales, le gouvernement cajole les maires

À neuf mois du scrutin, l'exécutif lance plusieurs réformes pour soulager la vie des élus et susciter des vocations.

MARCELO WESFREID @mwesfreid

COLLECTIVITÉS « Merci du rôle que vous avez joué au cours des six derniers mois. » À Albi (Tarn), vendredi, le premier ministre n'avait pas de mots assez doux pour remercier les 200 maires présents au congrès des Villes de France. Dans ce propos, il y avait plus qu'une formule de politesse après la crise des « gilets jaunes » et le grand débat. À neuf mois des municipales, l'exécutif cajole les maires avec un objectif bien précis : « Il nous manque des relais territoriaux pour défendre notre ligne politique sur le terrain », glisse l'un des stratèges les plus influents de la majorité.

Pour se doter d'un maillage local, le pouvoir actionne plusieurs leviers. Le gouvernement promet un statut de l'élu, sempiternelle revendication des édiles. Le texte sera présenté mi-juillet en Conseil des ministres par Sébastien Lecornu. « Avec le projet de loi Engagement et proximité, nous allons faire sauter les freins à l'engagement, en amont de l'élection, pendant et après le mandat, a assuré le ministre des Collectivités territoriales sur Franceinfo. Car oui, il y a urgence pour lutter contre cette crise des vocations. »

Ce faisant, la majorité entonne une partition qui avait fait florès pendant les

législatives de juin 2017 : l'appel aux citoyens tentés par la politique. « On a besoin de candidats, de citoyens qui s'engagent », martèle Édouard Philippe. En écho, le patron de La République en marche Stanislas Guerini veut « renouveler à la fois les usages et les visages et amener à la politique des gens qui ne faisaient pas de politique auparavant », a-t-il expliqué sur Radio Classique.

Lundi, le mouvement présidentiel dévoilera ses premiers candidats pour les élections municipales. Il mettra en avant quelques profils minutieusement choisis pour incarner son message de renouvellement, mais aussi de dépassement des « étiquettes politiques vieilles ». Car la macronie a opté pour des alliances locales à la carte, par-delà les clivages, en fonction de la comptabilité avec les maires sortants.

Attendu sur la fiscalité locale

Le lendemain, le 18 juin, les associations d'élus seront reçues à Bercy pour une journée entière d'échanges autour du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, et la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault. Le gouvernement est attendu sur la réforme de la fiscalité locale, qui préoccupe les maires. Comment, en particulier, doter les communes de recettes propres, à l'heure où la taxe d'habitation



Édouard Philippe avec des maires au congrès des Villes de France, vendredi, à Albi.

PHOTOPOR/LA DÉFICHE DU MIDI/MAXPPP

est condamnée à disparaître ? La taxe foncière devrait échoir aux communes et une part d'un impôt national (TVA ou CSG) irait aux départements et aux intercommunalités.

Parallèlement, Édouard Philippe a demandé à Jacqueline Gourault de proposer une nouvelle étape de la décentralisation, censée aboutir au premier semestre 2020. Le mot-clé, répété en chœur depuis la crise des « gilets jaunes », est celui de la « proximité ». Le président de la République multipliera d'ailleurs dans les prochaines semaines les déplacements au contact direct des Français. « Il s'agit d'un changement culturel, glisse un conseiller ministériel. Au début du quinquennat, tout était trop centralisé. Maintenant, on change de méthode. »

Au-delà des municipales, cette accélération des gestes en direction des maires vise aussi à prendre pied dans les grandes associations d'élus. Des collectifs aujourd'hui pilotés par des personnalités de droite. Leur présence auprès du président du Sénat, Gérard Larcher, pour reconstruire la droite « à partir des territoires » après le crash des européennes, n'a pas du tout été appréciée à l'Élysée, où on y a vu un dévoilement de leur rôle. « On a besoin d'entrer dans ces structures pour y avoir des contre-pouvoirs », confie un Marcheur de la première heure. Avoir des élus locaux, c'est aussi à terme pouvoir peser, via les grands électeurs, sur la future composition partisane du Sénat, après son renouvellement partiel. Un objectif peut en cacher un autre. ■

L'exécutif tente de renouveler avec les élus locaux

Un texte législatif est en préparation afin de rétablir la confiance avec les territoires avant les municipales

ALBI - envoyé spécial

Après six mois de quasi-suspension de l'action politique gouvernementale pour cause de crise des « gilets jaunes » et de grand débat, le gouvernement entend à présent mettre les bouchées doubles. Tout en tirant les leçons de ce qu'ont révélé ce mouvement inédit ainsi que cette longue période d'introspection citoyenne et de rencontres entre Emmanuel Macron et les élus locaux.

L'exécutif dit avoir compris qu'il fallait rectifier le tir dans ses rapports avec les élus locaux, rétablir des relations de confiance et conforter la fonction des élus de proximité. Et Édouard Philippe est venu le dire, vendredi 14 juin, aux maires de Villes de France - qui rassemblent les élus des communes de 15 000 à 100 000 habitants - réunis en congrès à Albi. Il a promis « un vrai changement de méthode pour écouter mieux, associer plus et construire ensemble, et pour qu'il y ait aussi pour déposer quelques étiquettes politiques bien vieilles ».

Le premier ministre n'était pas en terrain hostile. Même si la présidente de Villes de France, Caroline Cayeux, maire (divers droite) de Beauvais, et son président délégué, Jean-François Debat, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, n'ont pas manqué de faire état de leurs motifs d'inquiétude, en particulier concernant les modalités de compensation de la suppression

création médicalement assistée pour toutes les femmes, témoignage de la volonté de l'exécutif d'en faire des marqueurs de la rentrée politique. L'avant-projet de loi, que Le Monde s'est procuré, a été transmis vendredi au Conseil d'État.

« Ce projet de loi répond à plusieurs enjeux, explique le « père » de la réforme, M. Lecomru, également présent à Albi, tout comme la ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, Olivier Dussopt. C'est une traduction rapide et concrète du grand débat. L'acte II du quinquennat passe beaucoup par les territoires. Si nous n'agissons pas vite et bien, avec les élus, la crise de demain sera territoriale. Nous devons montrer que nous avons compris ce qui s'est passé ces six derniers mois ».

« L'objectif est de décaler la vue des maires avant les municipales [de mars 2020] sur deux sujets : replacer les maires au cœur des politiques locales, leur redonner des marges de manœuvre, et reconstruire, sécuriser, accompagner l'exercice du mandat de maire. On a besoin de citoyens qui s'engagent », a déclaré le premier ministre, reconnaissant implicitement une crise de vocation des élus locaux, même s'il a tenu à relativiser, reconnaissant implicitement ser certains discours alarmistes. « On nous disait déjà en 2001 qu'on ne trouverait pas de candidats aux élections locales, a-t-il rappelé. Le discours est ancien, mais ce n'est

pas parce qu'il est ancien qu'il n'est pas vrai. Il nous faut donc apporter des réponses concrètes ».

Pas de « big bang institutionnel »
M. Lecomru, pour sa part, admit que le gouvernement avait mal évalué la situation et les attentes des collectivités territoriales. « Au début du quinquennat, on a fait le pari de la stabilité. Les élus nous avaient dit qu'ils voulaient d'un super coup sur coup plusieurs réformes territoriales, qu'il fallait marquer une pause, et on pensait qu'il ne fallait plus que ça bouge, le temps que ça se digère, observe-t-il. On a compris avec le grand débat que, non seulement, ça ne se digère pas, mais que c'était irremédiablement indigeste ».

Changement de pied, donc, mais pas question d'un « big bang institutionnel », a assuré M. Philippe. Il entend d'abord introduire de la « souplesse », notamment en ce qui concerne les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les Intercommunalités. « Il ne s'agit pas de remettre en cause les EPCI. Nous en avons besoin, a-t-il précisé. Peut-être faudrait-il ajuster certains périmètres ou réorganiser des ensembles tellement vastes qu'ils en sont devenus flous. Mais si nous le faisons, je souhaite que ce soit avec une infime précaution ».

Changement de méthodologie également pour ce qui concerne le travail en amont avec les élus. Déjà, sur tout le volet de l'avant-projet de loi concernant les garan-

ties apportées aux maires pour l'exercice de leur mandat, le gouvernement s'appuie en grande partie sur les travaux parlementaires, et en particulier sur les rapports de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat visant à « faciliter l'exercice des mandats locaux ».

M. Lecomru entend aller plus loin et engager avec les associations d'élus et les groupes parlementaires, avant la présentation du texte en conseil des ministres, une deuxième série de concertation. « Nous voulons bâtir quelque chose de consensuel, parce que les élus locaux le méritent », insiste-t-il.

Relais essentiels
Enfin, l'exécutif opère une véritable conversion. M. Macron, qui n'a jamais exercé de mandat local et qui avait parfois tenu des pro-

pos assez désinvoltes à l'égard des élus, a pris conscience au fil de ses rencontres pendant le grand débat qu'ils constituent des relais essentiels. Son absence lors du dernier congrès des maires, en novembre 2018, avait été sévèrement critiquée par les dirigeants de l'Association des maires de France (AMF), même s'il avait reçu à l'Élysée près de deux mille d'entre eux.

Avec ce projet de loi, que l'AMF aurait mauvaise grâce à refuser tant il répond à de véritables attentes, il désamorce une partie des critiques. En poussant les élus pour qu'il soit adopté avant la fin de l'année, il balise aussi le terrain en vue de la prochaine échéance électorale, les municipales. « Il n'est pas interdit, non plus, de faire de la politique », souligne M. Lecomru. ■

PATRICK BOGER

Une revalorisation pour les « petits maires »

C'est une des dispositions surprises de l'avant-projet de loi « proximité et engagement ». Le gouvernement n'avait jamais évoqué, jusqu'à présent, une revalorisation des indemnités des maires et de leurs adjoints. Pour mieux valoriser les élus des petites communes, il entend fusionner les régimes indemnitaires des trois premières strates de population - moins de 500 habitants, de 500 à 999 et de 1 000 à 3 499 -, qui prévoyaient des montants progressifs d'indemnités, en un seul régime aligné sur celui des communes de 1 000 à 3 499. Soit actuellement une indemnité mensuelle brute de 1 672,44 euros pour un maire et de 641,75 euros pour un adjoint. Le conseil municipal pourra décider librement du montant de l'indemnité de fonctions attribuée au maire. Les communes et intercommunalités auront obligation de produire un état de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par leurs élus.

En clôture du congrès Villes de France, Édouard Philippe et les maires font le bilan de l'an I d'Action cœur de ville

Invité en clôture du congrès de Villes de France organisé les 13 et 14 juin 2019 à Albi (Tarn), Édouard Philippe a dressé un bilan, plutôt positif, du programme Action cœur de ville et des mesures adoptées par le gouvernement en faveur des villes moyennes. Sans refaire un discours de politique générale, après ceux tenus au Sénat la veille et à l'Assemblée l'avant-veille, il est également revenu sur les réformes concernant les collectivités qu'il entend porter dans les prochains mois.



Après deux discours de politique générale mercredi 12 juin 2019 à l'Assemblée nationale ([lire sur AEF info](#)) et jeudi 13 juin au Sénat ([lire sur AEF info](#)), Édouard Philippe, invité en clôture du congrès de Villes de France vendredi 14 juin à Albi, a réaffirmé l'agenda de l'exécutif en matière de décentralisation et de réformes concernant les collectivités territoriales.

Convaincu de la "nécessité de réfléchir à la transformation du fonctionnement des EPCI pour permettre aux maires de se réappropriier les décisions prises par celles-ci", le Premier ministre entend proposer, avec le projet de loi qui sera prochainement présenté par le ministre auprès des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, "une boîte à outils" permettant de garantir la représentation des maires au sein de la gouvernance des intercommunalités.

Il s'agit là de "replacer les maires au cœur de l'action publique locale", de leur "redonner une capacité de décider" et de "redéfinir ce qui doit être fait par l'EPCI et ce qui doit être fait par les communes". Mais "pas d'une remise en cause de l'intercommunalité", affirme-t-il, reconnaissant qu'il faudra peut-être "ajuster quelques périmètres d'EPCI" mais que cela devra être fait "avec infinie précaution".

RELANCE DE LA CONCERTATION SUR LA TAXE D'HABITATION

Concernant la réforme de la fiscalité locale, il s'engage à ce qu'"aucune commune ne perde de ressources" et à ce que la situation soit "plus claire et plus lisible" pour chaque contribuable après la disparition de la taxe d'habitation. Les discussions sur les modalités de mise en œuvre de cette réforme entre la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, celui de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, et les associations d'élus "recommenceront dès la semaine prochaine", ajoute-t-il, non sans avoir à plusieurs reprises remercié Villes de France de l'"esprit constructif" dont elle a fait preuve cette année durant ces échanges.

Lors de son discours de clôture, Caroline Cayeux, maire LR de Bayeux et présidente de Villes de France, a réaffirmé cette position de l'association : "face aux défis qui nous attendent, Villes de France sera à vos côtés". Et d'ajouter, prévenante : "avec vigilance, bien sûr !" Elle a également réclamé que cette réforme soit aussi l'occasion de redonner aux collectivités de l'autonomie fiscale, privilégiant pour compenser la disparition de la taxe d'habitation la poursuite du dégrèvement ou, à défaut, un transfert d'une part de TVA plutôt que de la part de TFPB départementale. Contrairement à la position défendue la veille au congrès par Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès de Gérard Darmanin.

Dans la perspective du projet de loi de finances 2020, le Premier ministre a par ailleurs chargé le sénateur Georges Patient (LREM, Guyane) et le député Jean-René Cazeneuve (LREM, Gers) d'une mission sur les collectivités territoriales d'outre-mer et notamment sur les questions de péréquation, d'accompagnement des élus et d'accélération des délais de paiement.

ACTE II D'ACTION CŒUR DE VILLE

Enfin, Édouard Philippe a dressé un bilan du programme Action cœur de ville, projet porté de longue date par Villes de France et élaboré en collaboration avec celle-ci. Il se félicite ainsi des améliorations apportées au fil des mois à celui-ci, notamment à travers les ORT définies dans la loi Elan (huit villes ont signé une convention ORT et plusieurs dizaines de signatures sont programmées), le dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien mais aussi le décret actuellement en Conseil d'État et que le Premier ministre souhaite signer avant l'été, qui permet au préfet de suspendre l'installation de locaux commerciaux en périphérie dans les villes Action cœur de ville. Un peu plus tôt, Jacqueline Gourault s'est également félicitée de la "mobilisation très rapide constatée sur tous les territoires".

Il dresse trois pistes d'évolution du programme, qui se mettent aujourd'hui en place dans les domaines : de l'enseignement supérieur et de la formation avec la signature d'une convention avec le **Cnam** et l'installation prochaine de campus numériques prioritairement dans les villes du programme ; de la réhabilitation thermique des bâtiments publics, notamment des établissements scolaires ; de l'innovation dans le domaine de la mobilité. Ce dernier sujet sera également "au centre de l'agenda rural qui sera présenté cet été" par le gouvernement, a-t-il également précisé.

Dans sa résolution adoptée lors de ce congrès, Villes de France appelle elle aussi à cet "acte II" du programme, demandant "une visibilité dans la durée sur les montants accordés en termes de crédits et dotations d'État de droit commun mobilisables pour soutenir des projets, notamment pour la mise à niveau des aménagements urbains" et annonçant vouloir rester "vigilante à la mise en place d'une évaluation du dispositif et des apports concrets aux besoins des territoires au cours des mois qui viennent".

"AGIR MAIN DANS LA MAIN"

"Ce qui marche, c'est quand nous agissons ensemble, quand l'État et les collectivités marchent main dans la main", a lancé un peu plus tôt dans la matinée, Jacqueline Gourault, à l'occasion d'une table ronde en présence de quelques maires et représentants des partenaires du programme Action cœur de ville. Pour la ministre, l'État doit ne pas avoir un rôle "prescripteur" ou "censeur" mais mettre à disposition des collectivités une offre de services.

"Action cœur de ville a permis d'avancer sur la méthode, de faire comprendre que, parfois, c'est intéressant de s'appuyer sur les corps intermédiaires", approuve Olivier Gacquerre, maire de Béthune, qui reconnaît que le programme l'a aidé à "écrire une gouvernance locale, à se doter d'une stratégie". Pour compléter un projet communal déjà bien avancé, Action cœur de ville peut l'aider à "aller plus vite" notamment sur les politiques de (re)peuplement du centre-ville, sur les questions de mobilité, de patrimoine, sur la présence d'immeubles combinant commerces et logements..., selon lui.

Aider tous les projets comportant de l'habitat, c'est le sens des nouveaux financements à destination des opérateurs privés proposés par Action logement, rappelle à cette occasion Vanina Mercury, sa directrice stratégie et finances du groupe. L'organisme paritaire a déjà signé des conventions dans 61 villes du programme. Car "le modèle économique des opérations n'est pas toujours simple à trouver. Il y a des moments où nous ne nous comprenons pas parfois entre collectivités et financeurs", relève Olivier Gacquerre. D'où l'idée de Frédéric Chéreau, maire de Douai, de subventionner plus massivement l'ingénierie privée à même de répondre à certaines problématiques complexes.

Congrès de Villes de France : Action Cœur de ville, un nouveau modèle pour l'action publique ?

Source : banque des Territoires



Lien entre villes moyennes et métropoles, autonomie financière, enseignement supérieur, développement durable et innovation, attractivité, Action Cœur de ville, place de la ville-centre dans son intercommunalité, ressources humaines... les thématiques abordées à Albi ces 13 et 14 juin au fil du congrès de Villes de France ont été plurielles. Pour cette association représentant les élus des « villes et territoires urbains non métropolitains », il s'agissait d'aborder tout ce qui permettrait de « mieux vivre au quotidien » dans ces villes moyennes. À ce titre, Caroline Cayeux, la présidente de Villes de France, a tenu à rappeler qu'il s'agissait du premier congrès d'élus post-gilets jaunes et post-Grand Débat. Et a invité à ne pas oublier « l'importance de ce qu'ont exprimé les gilets jaunes, ceux qui ont pacifiquement occupé les giratoires » en termes de maintien des services publics, d'« action publique plus efficace » et de prise en compte du « pays réel ».

Venu clore ce congrès, le Premier ministre a centré son intervention sur trois sujets. Action Cœur de ville, le futur projet de loi Proximité et Engagement et les finances avec les contrats de Cahors et la fiscalité locale. En sachant qu'il s'était déjà exprimé sur les enjeux de décentralisation la veille au Sénat (lire ci-dessous notre article du 13 juin). « Je ne vais pas vous infliger un troisième discours de politique générale », a-t-il d'ailleurs lancé aux élus réunis à Albi.

Devant le Congrès de Villes de France, le Premier ministre, M. Edouard PHILIPPE, appelle à "dépasser des étiquettes politiques bien vieilles"

Après avoir confirmé et précisé le lancement d'une nouvelle étape de décentralisation et la présentation du projet de loi "Engagement et proximité" devant les sénateurs (cf. BQ du 14/06/2019), le Premier ministre, M. Edouard PHILIPPE, prononçant le discours de clôture du congrès de Villes de France, a appelé les maires, à moins d'un an des élections municipales, à "dépasser des étiquettes politiques bien vieilles", devant quelque 200 élus, confirmant la volonté de l'exécutif de renouer avec les élus locaux.

Au terme d'"une belle semaine qui marque le lancement de l'acte II du quinquennat", le Premier ministre a estimé que "la réussite de notre pays réside dans cette capacité de dépassement et de rassemblement" des élus. Une semaine "qui marque aussi un vrai changement de méthode pour écouter mieux, associer plus et construire ensemble et pourquoi pas aussi pour dépasser quelques étiquettes politiques bien vieilles", a-t-il affirmé après sa déclaration de politique générale mercredi et jeudi devant le Parlement.

M. Edouard PHILIPPE a rappelé les mesures annoncées par le gouvernement pour "accompagner et sécuriser l'exercice du mandat de maire", qui feront l'objet d'un projet de loi présenté avant la fin juillet.

"On a besoin de candidats, de citoyens qui s'engagent", a-t-il insisté, face au risque de découragement des élus.

Après une première partie du quinquennat marquée par de fortes tensions entre l'exécutif et les élus locaux, le gouvernement entend désormais "replacer les maires au cœur de l'action politique locale, leur redonner des marges de manœuvre", a-t-il fait valoir.

A neuf mois des municipales de mars 2020, M. Edouard PHILIPPE s'est dit disposé à "rénewer le fonctionnement des EPCI", les groupements de communes dans lesquels des maires s'estiment dépossédés de leur pouvoir de décision, l'une de leurs principales revendications lors du "grand débat" pour sortir de la crise sociale. Parmi les mesures envisagées, il a mentionné "l'instauration de "conseils de maires" pour faciliter leur travail au sein des EPCI, la possibilité que l'Etat prenne en charge les assurances des petites communes rurales. Ou encore la clarification du "régime de frais des mandats", le défraiement des élus. Des mesures destinées, selon lui, à "dégager la vue des maires avant les municipales", qui feront dès la semaine prochaine l'objet de concertations avec les associations d'élus.

Rappelons que le projet de loi "Engagement et proximité" doit notamment renforcer le rôle du maire à l'intérieur des intercommunalités, répondant à une demande récurrente des associations d'élus, notamment des communes rurales, faciliter le cadre d'exercice du mandat des maires, avec un remboursement de certains frais, notamment de transport, engagés par les élus, ou encore l'aide à la souscription d'une assurance assurant une protection fonctionnelle. Le projet doit en outre renforcer les pouvoirs de police des maires.

Inquiétudes sur la suppression de la taxe d'habitation

Le Premier ministre n'a pas apporté de précisions en revanche sur la compensation pour les communes de la suppression de la taxe d'habitation, leur principale recette fiscale.

"Aucune commune ne peut perdre de ressources", a-t-il toutefois affirmé, face à l'inquiétude des maires qui réclament "une compensation à l'euro près et sur la durée".

La taxe d'habitation doit être supprimée pour 80 % des foyers dès 2020 et dans les trois années qui suivent pour les 20 % restants.

Le président délégué de Villes de France, M. Jean-François DEBAT, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, a longuement évoqué cette question lors du congrès. "Depuis un an les choses n'ont guère avancé et nous en sommes au même point : les impacts ne sont toujours pas communiqués. (...) Ce que nous souhaitons, c'est que la compensation soit complète et qu'elle soit dynamique" a-t-il déclaré, rappelant la compensation de la suppression de la taxe professionnelle. Le maire de Bourg-en-Bresse a indiqué que les associations veulent un dispositif définitif, et non une compensation qui "dépendrait, chaque année, d'une loi de finances". "C'est en l'Etat que nous n'avons pas confiance..." l'Etat avec un grand B comme Bercy" a-t-il déclaré.

M. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, ancien président de l'Association des Petites Villes de France, a précisé que "le dégrèvement général et infini" n'est pas la solution que retiendra le gouvernement : en effet, car "un impôt sans contribuable, cela nous paraît un peu absurde, à terme, et compliqué en matière de légalité" a-t-il précisé.

La piste retenue par le gouvernement est bien celle de la taxe foncière des départements, qui redescendrait "vers les communes et uniquement vers les communes". Le secrétaire d'Etat n'a pas caché les difficultés "techniques". "Si l'on s'en tenait à un mécanisme de descente automatique", certaines communes seraient sous-compensées, d'autres surcompensées. Cela implique d'inventer "un mécanisme de péréquation".

Villes de France, comme l'AMF et le Comité des Finances locales, plaide pour la solution du dégrèvement. Cependant, si le gouvernement privilégie l'idée d'une "descente" de la taxe foncière vers le bloc communal, Villes de France demande que la commune "n'en soit pas la seule destinataire", et que les intercommunalités reçoivent leur part.



[BRÈVE] Le Congrès Villes de France en images

LUNDI 17 JUIN 2019 - 12:15 | VALENTIN GOETHALS

#Albi #Orange #Villes de France

Albi accueillait jeudi et vendredi dernier le congrès Villes de France. Avec pour thème « Mieux vivre au quotidien dans les villes de France », ce rassemblement a permis aux maires des villes de 10 000 à 100 000 habitants d'échanger sur les enjeux de leurs territoires et de construire une position commune.

Plusieurs membres du gouvernement ont également fait le déplacement parmi lesquels le 1er Ministre, Edouard Philippe mais aussi Jacqueline Gourault et Olivier Dussopt.





A découvrir dans RCL la Revue des Collectivités Locales de juin



L'INTERVIEW DE CAROLINE CAYEUX, MAIRE DE BEAUVAIS ET PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION VILLES DE FRANCE

A la veille du congrès annuel qui se tiendra du 12 au 14 juin à Albi (81), Caroline Cayeux, présidente de l'association Villes de France, qui rassemble les communes de 10 000 à 100 000 habitants, nous a décrypté, en avant-première, les grands thèmes qui seront abordés à l'occasion : autonomie financière des collectivités, relations villes-métropoles, « Action cœur de ville »... Rencontre avec la maire de Beauvais.